

SOMMAIRE (suite)

- Décret n° 88-58 du 22 mars 1988 portant création du Centre de développement des matériaux, p. 344.
- Décret n° 88-59 du 22 mars 1988 portant création du Centre de développement des techniques nucléaires, p. 345.
- Décret n° 88-60 du 22 mars 1988 portant création du Centre de développement des énergies renouvelables, p. 345.
- Décret n° 88-61 du 22 mars 1988 portant création du Centre de développement des technologies avancées, p. 346.
- Décret n° 88-62 du 22 mars 1988 portant création d'une école normale supérieure en sciences fondamentales à Jijel, p. 347.
- Décret n° 88-63 du 22 mars 1988 portant création d'une école normale supérieure d'enseignement technique à Skikda, p. 348.
- Décret n° 88-64 du 22 mars 1988 portant création d'une école normale supérieure en éducation physique et sportive à Mostaganem, p. 348.
- Décret n° 88-65 du 22 mars 1988 portant création d'une école normale supérieure en sciences fondamentales à Ouargla, p. 349.
- Décret n° 88-66 du 22 mars 1988 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de l'intérieur, p. 349.
- Décret n° 88-67 du 22 mars 1988 portant statut-type des sociétés civiles de comptabilité, p. 351.
- Décret n° 88-68 du 22 mars 1988 fixant les modalités de financement des établissements spécialisés relevant du ministère du travail et des affaires sociales, p. 354.
- Décret n° 88-69 du 22 mars 1988 fixant l'équilibre et les modalités de financement des budgets des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés, y compris les centres hospitalo-universitaires, p. 356.
- Décret n° 88-70 du 22 mars 1988 complétant et modifiant le décret n° 81-97 du 16 mai 1981 fixant les modalités de détermination des prix de cession des locaux à usage d'habitation cessibles dans le cadre de la loi n° 81-01 du 7 février 1981, complétée et modifiée, p. 358.
- Décret n° 88-71 du 22 mars 1988 fixant les conditions particulières applicables pour la cession du patrimoine immobilier public mis en exploitation après le 1er janvier 1981, p. 358.

DECISIONS INDIVIDUELLES

- Décrets du 22 mars 1988 portant changement de noms, p. 362.

ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 61-87 du 22 juillet 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya de Souk Ahras, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 366.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 53/87 du 22 juillet 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya d'Illizi, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 367.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 09/87 du 19 juillet 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya de Tindouf, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 368.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 10/87 du 22 juillet 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya de Sidi Bel Abbès, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 369.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 12/87 du 16 novembre 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya de Saïda, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 369.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 127/87 du 14 avril 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya de Guelma, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 370.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 07/87 du 29 juillet 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya de Skikda, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 371.
- Arrêté interministériel du 29 septembre 1987 rendant exécutoire la délibération n° 14/87 du 11 juillet 1987 de l'assemblée populaire de la wilaya d'El Oued, relative à la création de l'établissement public de distribution d'eau ménagère et industrielle et d'assainissement, p. 372.
- Arrêté du 15 mars 1988 portant nomination du chef de cabinet du wali d'Adrar, p. 373.
- Arrêté du 15 mars 1988 portant nomination du chef de cabinet du wali d'Alger, p. 373.
- Arrêté du 15 mars 1988 portant nomination du chef de cabinet du wali de Naâma, p. 373.